

# ORGEO.

**Bourge.** — Décanat d'Yvoix, paroisse d'Orgéo, 22 maisons, 28 laboureurs, 2 personnes du 2<sup>e</sup> ordre, 1 aubergiste et cabaretier, 1 brasseur, 1 forgeron, 1 tailleur, 1 tisserand, 2 notaires, 1 roturier, 1 serrurier.

**Nerromont.** — Décanat d'Yvoix, paroisse d'Orgéo, 15 maisons, 17 laboureurs, 2 forgerons.

**Rosart.** — Décanat d'Yvoix, paroisse d'Orgéo, 37 maisons, 44 laboureurs, 4 brasseur, 4 forgeron, 4 maçon, 1 perruquier, 2 tisserands, 1 tonnelier, 1 membre du clergé séculier.

**Sauzont.** — Décanat d'Yvoix, paroisse d'Orgéo, 6 maisons, 7 laboureurs, 1 filier de laine, 3 meuniers.

**Wattimont.** — Décanat d'Yvoix, paroisse d'Orgéo, 3 maisons, 4 laboureurs, 1 personne du 2<sup>e</sup> ordre, 1 meunier.

**Arrondissement administratif et judiciaire de Neuchâtel;** canton de Justice de paix et de police de Neuchâtel.

**Situation antérieure.** — III. Département des Forêts, canton de Bertrix.

V. Canton de Neuchâtel.

VIII. Arrondissement communal de Neuchâtel.

1819. District de Neuchâtel.

1821. Quartier de Neuchâtel.

1822. Composition de la commune : Bourge, Ferne, Nerromont, Orgéo, Rosart, Saupont.

Milieu. Canton de Neuchâtel.

**Superficie.** — 3270 hectares 05 ares 07 centiares.

**Situation.** — Orgéo est située à 46.5 kil. O.-N.-O. d'Arlon et à 10.5 kil. de Neuchâtel. — Station du chemin de fer de Bertrix à Athus. — Bureau des postes : Bertrix à kil.

**Altitude.** — Seuil de la partie de l'église d'Orgéo, 380<sup>m</sup>84. — Seuil de la porte de l'église de Bourge, 300<sup>m</sup>32. — Pierre au pied de la croix-sépulture de Nerromont, chemin de co hanneau à Bourge, 415<sup>m</sup>76.

<b>Bois communaux.</b>	Orgéo,	commune	174.24.60	508.73.50
	Orgéo,	section	101.97. "	
	Bourge, Rosart et			
	Nerromont.		232.51.90	

**Registres paroissiaux.** — 1<sup>er</sup> août 1860.

## Circonscription et population.

Jointes.

**Orgéo.** — Décanat d'Yvoix, paroisse d'Orgéo, 60 maisons, 78 laboureurs, 1 personne du 1<sup>er</sup> ordre, 3 du 3<sup>e</sup> ordre, 1 marchand tenant huitième, 1 cordonnier, 1 couveur d'ardoises, 3 maréchaux, 1 tisserand, 1 tourneur, 1 roturier, 1 personne hors d'état de gagner sa vie, 3 membres du clergé séculier.

		Situation en 1793.		
Orgéo.	Lh. 12, n. de 1 <sup>er</sup> d. 13, de 2 <sup>e</sup> d. 34, de 3 <sup>e</sup> d. 20,	Biourge,	9	8
		Bourge,	7	11.
		Nerromont.	3	2
		Rosart.	8	5
		Saupont.	"	1
		Wattimont	1	5
		mais. seign.	1	14.

## Situation au 1<sup>er</sup> janvier 1891.

Habitants.	Maisons.	Pays.	Grenou.	Leunes.
162.1)	40	35	23	39
"	1	1	"	1
223	46	45	21	39
527	118	120	60	112
Ferriès.	11	3	"	3
Saupont.	30	9	6	10
Bois du Saupont.	11	2	1	2
Voirie.	6	2	1	2
Rosart.	300	75	47	69
Les Barrières.	6	1	"	1
Lamaye.	12	1	1	2
Outrej.	9	2	"	"

1293 300 290 179 280

(1) Dont deux protestants.

**Bâtiments publics.** — *Orgéo*. Presbytère et église d'ancienne construction : le chœur est de 1717 ; l'église a été restaurée en 1868 (3,491 fr.). École de 1878 (36,980 fr.).

**Blourge.** — Église de 1864 ; mobilier de 1870 (5,865 fr.). École de 1872 (8,175 fr.).

**Rosart.** — Église de 1844 ; clocher restauré en 1870 (8,144 fr.). Presbytère de 1846. École de 1870 (19,500 fr.).

**Neyraumont.** Église de 1844.

### Étymologie.

*Urto* en 888 et *Orgéo* en 1097. *Urto*, *urto* et *orgéo*, du *wrt*, indicatif un défrichement par le feu. *Orgéo* peut avoir pour racine *Orgo*, source venant d'une hauteur *or*.

Rectifications : 1. *Blourge* dès 1268. On a dit = près, donc près d'*Ourges* ou d'*Orgéo*. 2. *Ferris*. *Fer* pour *ter* = sanguier, porc. *Nis*, *nisse*, *nas* = lieu bûché et bas. V. le nom suivant. 3. *Ferrues* — rues = ruisseau et *ter* pour *ter*, venant de *terres* = porc (M. de Chevallot) ; donc ruisseau des porcs. 4. *Neuvau-mont*, écrit aussi *Neuvaumont* en 1800. *Neyau*, *neu*, *nervu*, *nevau* = neuf. Maison neuve sur le mont ou plutôt *mon* (wallon), maison. 5. *Rossart*, en wallon *Rossau*. *Ros*, *rose* = roseau (M. Chotin). *Ros*, *ross* (celt.) = étang, marais (M. Delafontaine). Le nom du village vient ou des marais qui l'entourent ou des roseaux qui y croissent en abondance. Peut-être une partie de ces marais a-t-elle été essartée. 6. *Sauvont*. Le wallon *sauve* est prononcé *sau* et a la signification de *sauvage* venant de *satz*, saule. De là le pont du saule, 7. *Velle-chœuc*, maison qui a pris le nom du lieu dit. 8. *Wallaumont*, en wallon *Wali-mont*. Wallu peut être un nom propre de constructeur ou d'occupant. Woi est sans doute le mot *wex*, gue, passage, et *mon*, maison ; habitation du gué. (PRAT.)

**Ourboeure**, située sur la commune de Bertrix ; puis il revint dans la commune d'*Orgéo* et se dirige vers St-Médard.

Le chemin de fer d'Althus-Bertrix le traverse sur un parcours d'environ trois kilomètres. Elle fut aussi traversée par la route provinciale qui relie Neuves-Maisons à Paliseul.

Les seuls lieux-dits remarquables de la commune sont : *La Justice* où les seigneurs d'*Orgéo* exerçaient leurs droits de haute justice et *La Cour* où était jadis leur audience nobiliaire (Comtes de Luxembourg, Rochefort, Orgo, etc.)

Où à *La Justice* (section de Neyraumont), que furent exécutés le 27 janvier 1793 les frères Simon, condamnés pour vol avec effraction. Ce furent les derniers suppliciés à cet endroit.

Le village de Blourge à l'honneur d'avoir vu naître M. Constantin De Gerlache, historien et jurisconsulte distingué et qui fut président de la cour de cassation. La domine de cette famille honorable constitue encore aujourd'hui la plus belle propriété de la commune (1).

Les plus anciens habitants de la commune rapportent qu'il a existé à deux kilomètres N.-O. de Blourge, à lieu dit « *La Maye* » un village nommé Chernois ou *le Cheno* dont la population a disparu par suite d'une épidémie, à l'exception d'une femme qui est venue s'établir à Diourge. Ils ont vu les fondations de la chapelle et de plusieurs habitations.

En 1570, la paroisse d'*Orgéo*, doyenne d'Ivois, comptait 800 communautants. Le patron était St.-Pierre; le curé, Claude de Tintigny ; le collateur, l'abbé de Saint-Arnulphe de Metz. Il y avait 4 sujets et 2 calices. Le prieur de Chiny avait les 3 cinquièmes des dîmes; le curé, les 2 autres cinquièmes, ce qui lui vaut enjalon 20 malds, mesure de Neufchâtel-en-Bray, seigle pour un liers, avoine pour les 2 autres tiers. Les 2 tiers de la même dîme lui valent 4 écus. Il a 8 voitures de foin et quelques terres, léguées à charge d'anniversaires.

La fabrique n'a d'autres revenus que de faibles offrandes.

Il y a 2 syndicats. Le curiste est mort.  
Annexe : la chapelle d'Herbeumont, où s'administrent tous les sacrements. Il y a 100 communautants.

*Extrait de la notice collective de M.M. les instituteurs Flick,  
Merienne et Luchenne (1877.)*

La commune d'*Orgéo* (1) est traversée par un cours d'eau peu important qui peut être considéré comme un affluent de la Vierre, s'il n'est pas la Vierre elle-même. Il a sa source dans la commune de Recogne et coule du N. au S. jusqu'au moulin de la

(1) Il existe depuis 1886 sur le territoire d'*Orgéo* une ardoisière en exploitation (Burnet, entrepreneur cotentin d'*Orgéo*).

(1) Voir Commune *Luxembourg*, *Les Luxembourgeois ministres*, T. I, p. 759. Le domaine de Blourge, avec son château très ancien, a passé de la branche de Mr Constantine de Gerlache, dans les mains de M. Auguste de Gerlache, de Differdange. Son fils, M. Alexandre de Gerlache, en est aujourd'hui l'unique propriétaire (1888). Il existe encore à Blourge un autre château bâti vers 1850 par un Hollandois, M. d'Arripe ; il appartient aujourd'hui à un ancien officier anglais, M. Turner, qui y a transporté les installations de plâtre culture qu'il avait d'abord établies à Urval. E. T.

Patrout, St-Nicolas ; chapelain, Jean Molanus (de Moyen), qui chante la messe les dimanches et les fêtes. Il y a un autel et un calice.  
Le prieur de Chiny a les 2 tiers des dîmes, le chapelain l'autre tiers, ce qui lui revient à un muid, plus 30 sols.  
Ce même chapelain dit en outre les deux messes fondées dans la chapelle du château d'Herbeumont ; ce qui lui rapporte un demi-muid et trois voitures de foin. (O.)

#### Détails nobiliaires.

Outre Jean de Biourge dont parle Bertholet, il y a eu à Biourge un chevalier du nom de Guillaume de Biourge.

(Ann. Inst. arch. du Lux. T. XI, p. 242).

— Suivant une annotation de Nicolas Gratié, ancien curé d'Orgeo, antérieure à 1647, une fondation de messes y avait été faite au profit de Salomon de Sennoch, mort capitaine.

(Voir registre principal au greffe de Neufchâteau.)  
Une famille de La Bische, dont le chef était seigneur de Sugny, existait à Rossart et y possédait depuis longtemps des immeubles.

(P. R. actes de 1714, 1721 et 1742.)  
— Henri Joseph de Valensart, escuyer, Sir de Bouce et J.-F. de Valensart, écuyer, son père, résidaient à Orgeo.

(P. R. acte des biens acquis de M. G. d'Assenois.)

— Th. Rincourt de Rossart (P. R. acte du 23 Janvier 1723). Une famille du Rincourt doit encore exister actuellement à Paris.

— De Ladrier de Rossart (P. R. acte du 25 mai 1720.)

(Notes de M. Burnet, secrétaire communal d'Orgéo.)

#### Orjo.

**ARMES :** *Dor à l'azyme de peintes, tocqués et membrées d'azur portant sur la poitrine un croissant d'argent.*

GRI. — Walcourt et Rochefort.

La famille d'Orjo est issue de la famille de Walcourt dont elle crée la nom et dont elle porte les armes avec une brisure et une modification dans la couleur et l'émail. Les Sires de Walcourt portent de gueules à l'ajige d'argent. Généralement des seigneurs puissants et richement appanagés.

Gilles de Walcourt, comte de Montbigré, Sire de Walcourt et de Rochefort, haut voulé de Dinant, qui fonda en 1320 le monastère dit "Secours de la bienheureuse vierge Marie" autrement dit de "Saint-Bernard lez-Rochefort", est décédé comme Sire d'Orjo ou Ourjoult dans un acte du mois d'avril 1273.  
Gilles de Walcourt eut plusieurs fils dont le quatrième fut Jean, auteur de la famille d'Orjo.

I. — Jean de Rochefort, seigneur d'Orjo, chevalier, signa le 47<sup>e</sup> article des chartes et priviléges de Rochefort et Béthune octroyés en 1285 par Thierry de Walcourt, seigneur de Rochefort, Neufchâteau, etc. . . . son neveu.

Jean d'Orjo reparut en 1294 comme seigneur de Château-Thierry sur Meuse et du baï d'Orjo au pays de Luxembourg. On lui donne pour femme une fille de la maison de Clermont dont il eut :

1<sup>o</sup> Robert d'Orjo, seigneur du baï d'Orjo et de Château-Thierry, châtelain de Polivache. Par lettres de l'année 1319, il donna la terre et seigneurie de Château-Thierry au comte de Namur. Robert d'Orjo ou sa qualité de châtelain de Polivache appose le sceau de la prévôté et son propre contre-sceau à une transaction datée du mardi après la Saint-Denis 1332 par laquelle Jacques de Beaufort, chevalier, seigneur de Spontin, et Gérard de Spontin son frère, enlirent fin aux contestations qu'ils avaient eues entre eux au sujet de la succession de leur père. (GOETHALS, généalogie de la famille de Beaufort-Spontin.)

2<sup>o</sup> Gilles, qui suit.

3<sup>o</sup> Thierry, chevalier. Il est nommé frère de Robert et de Gilles et fils de feu monseigneur Jehan de Rochefort dit d'Orjo, dans les chartres de 1318 et 1323.

Il eut deux fils : Jean et Raese d'Orjo, nommés dans l'acte du relief fait par Thierry, seigneur de Walcourt, de la terre et château de Rochefort le mardi après Julesca 1310.

II. — 1<sup>o</sup> filiale d'Orjo, chevalier, releva le 4 janvier 1323 les seigneuries de Waulsort et d'Hastière, ensuite de l'appointement fait entre le dit Gilles et le comte de Namur qui les avait confisquées sur son frère Robert d'Orjo pour cause de forfaiture.

Il épousa au témoignage d'Henricourt, la fille d'Arnould de Gudegoen ou Guy-goven, dont il eut :

1<sup>o</sup> Wulhaerne, qui suit.

2<sup>o</sup> Jean, auteur de la deuxième branche.

3<sup>o</sup> Alix, femme de Jean du Sévery, seigneur de Villers-sur-Lesse, fils de Jean et d'Isabelle de Celles de Beaufort. Le 12 octobre 1333, elle releva à la cour séodale de Liège le douaire de la seigneurie de Villers-sur-Lesse.

III. — Wulhaerne d'Orjo, seigneur de ce lieu, épouse N. de Strede d'Orne de Barche ou Barro, fille aînée de Gilles de Strée, chevalier, et d'Agnes de Beaufort.

## William d'Orjo fut père de :

1<sup>e</sup> Jean, qui suit.2<sup>e</sup> Gilles, chevalier, Sire de Barche par le transport que lui en fit son frère Jean et qu'il releva en 1400.

Dans la guerre des Ligérios contre l'évêque Jean de Bavière, Gilles d'Orjo combattit parmi les ennemis de l'évêque qui pour le punir saisit sa terre de Barche et le donna à Willaume, bâtarde de Bavière, lequel la releva en 1410. Il eut de sa femme Julienne de Gomar :

a) Jean.

b) Julienne.

c) Marguerite.

IV. — Jean d'Orjo, chevalier, seigneur d'Orjo et de Barche qu'il releva le 3 janvier 1398 à la cour féodale de Liège, épouse Mahaut d'Argenteau, fille de Jean, chevalier, seigneur d'Awilhonrieu, et de Christine de Gronsfeld. Il jéda Barche à son frère en 1400 et contre nous l'avons vu plus haut, celle terre ayant été confisquée, passa en 1410 aux mains de Willaume de Bavière. En 1420 elle fut relevée par Henri de Jevres, escuyer.

Jean d'Orjo mourut jeune laissant un fils, qui suit.

V. — Jean d'Orjo, chevalier, seigneur d'Orjo, de Saussure, pair du duché de Bouillon, gouverneur et prévôt des ville et duché de Bouillon, fut fait prisonnier le 7 juin 1397 dans un combat livré dans les environs de Clèves et gagné par le comte de la Marck. Il fut, au témoignage de Remicourt que nous avons cité plus haut, payer une grosse rançon pour racheter sa liberté et l'on conjecture que c'est à cette occasion qu'il dut perdre sa seigneurie d'Orjo que l'on ne voit plus dans la possession d'aucun de ses descendants. De lui naquit Jean, qui suit.

VI. — Jean d'Orjo, chevalier, seigneur de Saussure, Givonne, Thiébemont, Blaesey, pair du duché de Bouillon, gouverneur et prévôt des ville et duché de Bouillon, était mineur en 1404, et avait pour tuteur Jean de Rochefort, comte de Mortaigne, seigneur de Rochefort et d'Agimont. On lui donne pour femme N. de Villers, sœur de Jacques de Villers, seigneur de Dompierreux et de Verryère, dont il eut un fils, qui suit.

VII. — Jacques d'Orjo ou d'Orjault, seigneur de Eazeille, Mory, gouverneur et prévôt des ville et duché de Nouillou, mentionné en 1459, eut de sa femme Jacqueline de Mouy au moins quatre enfants :

1<sup>e</sup> Jean, dont l'article suit.2<sup>e</sup> Adolphe, seigneur de Bazelle.3<sup>e</sup> Catherine, mariée à Nicolas de la Gliseule, seigneur de Saint-Marcel sur le Mont.

4<sup>e</sup> Jeanne, mariée le 10 mars 1477, à Raoul de Riencourt, seigneur d'Orival, Quesnel, l'instant.

VIII. — Jean d'Orjault, seigneur de Hauterville, épousé en 1481, Antoinette de Polx. De son mariage naquit Phillipart, qui suit.

IX. — Phillipart d'Orjault, seigneur de Hauterville, Gouverneur du château de Béthel par lettres du 23 janvier 1549, signées par Guy, comte de Laval, Montfort, Rethel, épousé par contrat du 26 juin 1516 Isabelle d'Aspremont, fille de Godefrid, seigneur de Sorcy et Waudy, et de Michèle de Suzanne, dont il eut un fils, qui suit.

X. — François d'Orjault, seigneur de Hauterville, épousa, contre du 27 février 1551, Marguerite de Senly, fille de Jean, seigneur de Hartannes, gouverneur et capitaine de Soissons, et de Marie de Courtenay. Leurs enfants furent :

1<sup>e</sup> Antoine qui suit.2<sup>e</sup> Jean Jacques, chevalier de Malta.

3<sup>e</sup> Jeanne, mariée à Guillaume d'Aspremont, seigneur de la Neuville-lez-Wassigny, fils de Guillaume et de Marguerite de Ressour, sa seconde femme.

XI. — Antoine d'Orjault, chevalier, seigneur de Hauterville, Hartannes, Sorbon, Beaulcourt, Inaumont, vicomte héritaire de Chastel en Ponthieu, épousa par contrat du 2 juillet 1587, Marie de Boutier, fille de René, seigneur de la Fuge et de Courcelle, bailli d'Eperray, conseiller de S. M. Trés-Chrétienne, et d'Agathe Couckon.

XII. — Leur fils François d'Orjault, chevalier, vicomte et seigneur du Verenne, seigneur de Hauterville, Hartannes, Jonval, La Malle, Son, Inaumont, épousa par contrat du 15 juillet 1630, Antoinette d'Estourmel, fille de Louis, chevalier, seigneur de Frévoil, Condor, Flavy, Le Marteau, Manenpourt, etc. et de Françoise de Blanchemort de Créguy. Ils laissèrent deux filles.

1<sup>e</sup> Antoinette, mariée par contrat du 17 octobre 1652 à Philibert le Danois, marquis de Josseville,

2<sup>e</sup> Jeanne, mariée à Charles-Maximinien de Fottiers, gouverneur des villes, château et duché de Bouillon, fils de Denis et d'Elisabeth de Sales.

(Aut. de la noblesse. Série d'Allemagne. 1870.)

## GENEALOGIE DES D'ORGEZ.

THIERRY II Sir de Walcourt, Clermont, Rochedesfort et Orgueu 1192-1234  
Gértrude de Chiny.

Gilles de Walcourt Sir d'Orgeo 1219 † 1247  
Hérit du Faing.

Jean I Sir d'Orgeo et de Château Thierry 1247-1306  
Ermenegarde.

Robert Sir d'Orgeo et de Château Thierry 1319-1322,	Gilles 1323 N. de Guigoven.	Thierry 1319-1323.
	Guillaume d'Orjo N. de Strée,	Jean Alix 1383 Jean de Severy.
	Jean II 1398 Mahaut d'Argenteau.	
	Jean III 1397.	
	Jean IV 1401 N. de Villers.	
	Jacques	
	Jacqueline de Mouy (?)	
	Jean V 1461 Antoinette de Poix.	Adolphe. Catherine Jeanne.
	Philippe 1542 Isabelle d'Aspremont.	
	François I 1554 Marguerite de Sully.	
	Antoine	Jean Jacques. Jeanne.
		Marie de Boutier.
	François II	
	Antoinette d'Estourmel	
	Antoinette.	Jeanne.

## ORGEO.

Notes. — Thierry II, sire de Walcourt, obtint avant 1200 la terre d'Urgozen par son mariage avec Gértrude fille de Louis, comte de Chiny. En 1200 Thierry renonça en faveur des religieux d'Orval à ses prétentions sur le hameau appelle Forêt dépendant de la terre d'Orgeo.

Sources. — Cartulaires de Walcourt, Orval, Reinach, Clerval, Clairfontaine, Ciney. Tables de Wauters et de Wirth-Paquet. TOUSSAINT Histoire de Walcourt. (C. L.)

## Gerlache.

ARMES : D'argent à l'arbre de sinople sur une terrasse d'azur, parti d'argent à l'aigle de sable posée sur une perche de gueules, bequée, languée et armée de même.

Tulerry Gerlach et son fils Jean Gerlach, qui fut ensuite capitaine de cuirassiers au service du roi Philippe II, sont mentionnés dans le dénombrément du duché de Luxembourg en l'année 1541 parmi les gentilshommes et exemples de taille de cette province. (Arch. gén. du royaume, Cour des comptes, N° 703.)

III. — Jean Gerlach, dit de Gerlache, seigneur de Loyarre, de Gomery, de Wachonru † à Gomery le 11 avril 1738, avait épousé le 19 septembre 1707, Marguerite d'Artois † le 14 mars 1749. Ils eurent neuf enfants (1) dont : Marie-Joséphine, Dame de Loyarre, mariée à Gomery le 3 juin 1737 à J.-G. de Moustier, seigneur de Marigny et d'Herbeauval ; Jean Louis qui suit ; Elisabeth-Jeanne-Barbe, née à Borthwick en 1718, mariée à Gomery le 27 novembre 1742 à J.-B.-A. de Groulart-Jalhay, seigneur de Surrister et de Gomery.

IV. — Jean Louis de Gerlache, seigneur de Gomery, de Bleid, de Wachonru, des fiefs de Blouge, Waillyment et Berchicwée, né le 10 novembre 1711 † le 6 janvier 1787, épousa le 15 novembre 1738 M.-A. Sturm de Sturtzeek, d'origine alsacienne, née le 17 novembre 1702 † le 7 février 1776, sœur de M. Sturm, mariée à Lambert de Provin, seigneur de Fluesqy et du Meanch. De ce mariage sont issues six enfants, dont :

a) Jean-Louis-Antoine, seigneur de Gomery, de Loyarre et de Margny, né à Berchicwée le 27 juillet 1744 † à Gomery le 28 mars 1800, lieutenant dans le régiment de Bouillon au service de Louis XV ; marié à Gomery le 13 mars 1768 à J.-B. de Moustier, sa cousine germaine. Il eut neuf enfants, dont : Lucie-Maria-Antoinette Jeanne, née à Waillimont le 13 décembre 1766, mariée le 17 janvier 1790 à A.-F.-G. de Barrois, baron de Manouville ; Anne-Jeanne-Angélique née le 2 août 1770, mariée à T.-J. du Rieu, fils de Pierre et de G. de Lalitres, dame de St-Remy.

(1) Je ne renseigne que les enfants mariés. E. T.

b) François de Gerlache de Wellmont, qui suit.  
 c) J.-B. de Gerlache de Gomery, seigneur de Bield et de Bodange, né à Ber-  
 chwee le 9 mars 1746, † à Bodange le 10 septembre 1801, prévôt-gouverneur de  
 Neufchâteau, marié le 27 août 1776 à J.-E. de Senoog, fils de J.-B. de Senoog,  
 seigneur de Lanchette et de Vesqueville, et de Barbe de Thillary. De ce mariage  
 sont issus les deux fils représentant la 4<sup>e</sup> branche dont il sera question plus loin.

V. — François de Gerlache de Waillimont, seigneur haut justicier de Gomery,  
 né à Berchwee le 10 février 1743, mort à Biourge le 24 octobre 1794, acquit de  
 son père en 1773 la maison forte et fief de Biourge, qu'il releva du prince de  
 Löewenstein-Rochefort ; il épousa à Gomery le 15 décembre 1766, M.-M. de  
 Groulart, sa cousine germaine, dame de Surrisier, née à Gouvy le 27 août 1741,  
 † à Biourge le 23 mars 1817. De ce mariage naquirent douze enfants dont :  
 a) Jean-Baptiste-Anne qui suit ; b) Anne-Joseph, né à Biourge le 30 décembre  
 1780, † à Differdange le 29 juillet 1850. Il avait épousé à Hazel, le 5 mars 1805,  
 Jeanne-Charlotte du Rieux, fille de Pierre et de Gabrielle-Elisabeth de Laíttres,  
 dame de St-Remy. Il est l'auteur de la branche de Differdange rapportée plus  
 bas ; c) Etienne-Constantin Baron de Gerlache, premier président de la Cour de  
 cassation, né à Biourge le 26 décembre 1785 (1). (Voir 3<sup>e</sup> branche.)

VI. — Jean-Baptiste-Anne de Gerlache, né à Gomery le 9 septembre 1767,  
 membre du conseil général du département des Forêts, fut nommée en 1814 par le  
 roi Guillaume I<sup>e</sup>, avec MM. d'Hoffschmidt, d'Olmari et de Torracq, député du  
 Grand-Duché de Luxembourg, à la seconde Chambre des Etats-Généraux ; élu  
 ensuite député du corps électoral aux états provinciaux du Luxembourg, il refusa  
 d'y éléger et se retira en France, où il mourut le 21 avril 1823 à Carignan  
 (Ardennes). Il avait épousé : 1<sup>e</sup> au château de Rossignel le 24 mars 1824, José-  
 phine-Ernestine de Laíttres, fille de Robert-Joseph de Laíttres, seigneur de Su-  
 Mard et de Rossignol, membre de l'état noble et de l'Ordre équestre du Luxem-  
 bourg, et de J.-M.-J. de Maillard de la Martinière-Gorcy, baronne de Brardebourg ;  
 2<sup>e</sup> le 16 novembre 1828, L.-M.-P. comtesse de Roncy, fille d'Armand L.-P. comte  
 de Roncy, premier pair de Champagne, seigneur de Chevinge, de Lanbreille, etc.,  
 et de C.-M.-U. de l'Espanoussier de Sorbey, petite-fille de F.-L. comte de Honcy  
 et de F.-L.-A. comtesse de Marchin, fille de P.-A. de Lux, comte de Marchin, et  
 du Si-Empire, baron de Noirefontaine et de M.-A.-L. baronne de Smackers de  
 Mirwart. Il eut du premier lit : Eugène-Jean qui suit.

VII. — Eugène-Jean de Gerlache, secrétaire de légation, né à Carignan le 15  
 mai 1829, hérité en 1842 des château et ancienne seigneurie de St-Mard et, en  
 1852, des château et ancien fief de Biourge. Il fit preuve de seize quartiers :

Gerlache, Artola, Slurm, Millet, Groulart, Mathelin, Gerlache, Artois, Laíttres,  
 Everlaing, Capitaine, Gondet, Maillard, Bernard, Marchant, Anethan.  
 — Reconnaissance de noblesse par arrêté royal du 26 août 1843 et lettres  
 patentes du 16 janvier 1844.  
 M. de Gerlache est entré dans la Société de Jésus.

## II. BRANCHE DE DIFFERDANGE.

I. — Anne Joseph de Gerlache, née à Biourge (Orgeo) le 20 décembre 1780, † à  
 Differdange le 29 juillet 1850, avait épousé à Izel le 5 mars 1805 Jeanne Charlotte  
 du Rieux, née à Differdange en 1788 † à Rollingen le 28 juin 1873.  
 Ils eurent 6 enfants dont :

- a) Marie Marguerite Joséphine née à Differdange le 10 septembre 1808 † à  
 St-Remy le 2 janvier 1863, avait épousé A. D. Franquinet, directeur de l'entre-  
 trent et des domaines d'Arlon.
- b) Disadonné François Hyacinthe qui suit.
- c) Catherine Mathilde, née à Differdange le 30 décembre 1810 † à Lexy le  
 1er janvier 1888, avait épousé F. C. Le Genissel, officier du génie au service de  
 France.
- d) Eugène-François-Auguste, auteur du second roman qui suit.

II. — Dideronné-François-Hyacinthe Baron de Gerlache, né à Differdange le  
 10 mai 1810, ancien commissaire d'arrondissement à Diekirch, Namur et Quar-  
 tzel, épousa à Waller le 29 juin 1837 Guilhelmine Baronne Van der Straten  
 Waller, née à Waller le 1<sup>er</sup> mars 1815 † à Gomery le 20 octobre 1894. Ils eurent  
 dix enfants dont :

- a) J. L. Paul, docteur en droit, commissaire d'arrondissement à Nivelles, gou-  
 verneur de la province de Luxembourg, né à Diekirch le 16 avril 1838 † à Arlon  
 le 14 septembre 1891. Il avait épousé à Nivelles, le 14 mai 1873, M. L. J. R. de  
 Lalleur de la Roq, née à Arquenne le 10 avril 1850.
- b) P. M. Joseph de Gerlache, né à Charleroi le 6 septembre 1850, qui épousa la  
 30 juin 1880 au Donck (Brasschaet) C. L. M. G. du Bois de Nivelles née au Donck  
 le 10 novembre 1851. Ils ont 7 enfants dont un fils, Etienne Constantin, né à  
 Gomery le 26 septembre 1889.
- c) P. M. F. Léon de Gerlache docteur en droit ; juge de paix à Durby, né à  
 Charleroi le 10 décembre 1852, il a épousé à Utrecht le 22 juin 1886, M. V. A.  
 Van Ryckevorsel van Rijenborg, née à Utrecht le ... juillet 1849 et a un fils  
 Pierre F.-M.-L., né à Gomery le 21 mars 1889.

## SECOND RAMAUX.

Eugène-François-Auguste de Gerlache, né à Differdange le 31 janvier 1821, a  
 épousé à Barcenalle-sous-Laignon le 10 juillet 1858, M.-L.-J. Van Eyjl née à Malines  
 le 18 août 1832.

(1) *Tomes. Les communautés Luxembourgaises. T. 1, p. 750. Les Luxembourgais ministres.*

Ils ont : a) Alexandre de Gerlache, né à Differdange le 14 janvier 1860, épousé à Bruxelles le 22 octobre 1891 Louise M.-S. Abay, née à Louvain le 12 octobre 1863 dont : Isabelle M.-A.-O. née à Differdange, le 7 novembre 1892.  
b) A.-M.-F. Angelina, née le 13 décembre 1863 à Differdange, y a épousé le 19 août 1891, Ernest H.-J. Woot de Trixhe né à Wallerf le 22 mai 1882.

3<sup>e</sup> BRANCHE.

1863 Etienne-Constantin de Gerlache était le frère cadet de l'auteur de la 2<sup>e</sup> branche et obtint, le même jour que lui, reconnaissance de noblesse et concession du titre de baron qui devait se transmettre par ordre de primogéniture masculine.

Né à Biourge le 26 décembre 1785, décédé à Ixelles le 10 février 1871, il avait épousé Anne Catherine Busschmann, née à St-Vith (Prusse rhénane) en décembre 1734 † à Ixelles le 29 avril 1839.

Ils eurent six enfants dont François Constantin, Baron de Gerlache, né à Liège le 24 octobre 1822 † à Bruxelles le 13 juin 1883 sans laisser d'infants. Il avait épousé à Warnant, le 17 mai 1852, M.-J.-G.-L. de Jacquier de Rosée, née le 20 mai 1827.

Cette branche est donc complètement éteinte. Quant aux quatrième et cinquième branches, elles ont disparu du Luxembourg.

Le domaine de Biourge, à la suite de diverses transmissions de propriété, appartient maintenant à M. Alexandre de Gerlache fils de E.-F. Auguste de Gerlache, auteur du second ramier de la branche de Differdange.  
Extrait de l'annuaire de la noblesse du baron de Stein d'Altenstain, de M. de Patoul et des archives de la famille.

Armes : *D'argent à la fasce de sable, accompagnée en chef de trois merlettes de même, et en pointe d'une étoile à six rais de queues accostées de deux grappes de raisin de pourpre et égées de simple, les tiges en bas.*  
Devise des Capitaines : *Provident futura. Il devine l'avenir.*

Armes : *D'argent à la fasce de sable, accompagnée en chef de trois merlettes de même, et en pointe d'une étoile à six rais de queues accostées de deux grappes de raisin de pourpre et égées de simple, les tiges en bas.*  
Anoblissement et continuation du port des armoiries à Jean Pierre de Capitaine, de Biourge, 29 novembre 1725. Il épousa G.-J. de Cornat, dame en partie de Siguelux et de St-Remy dont il eut :

Joséphine Lissule, née à St-Remy le 17 juillet 1744, dame de Signeux, St-Remy, Saint-Pancré et de la grande maison de Vrion. Elle épousa le 5 février 1760 Théodore Ignace de Laittres, seigneur de Rossignol et St-Mard, fils de J.-J. et de M.-M. Chiffontange de Willy.

Elle lissa à son mari une fortune considérable; elle avait hérité des possessions de château de Siguelux et St-Remy et des fiefs de Bleid et de Vexin, des domaines de Marie-Françoise de La Roche, situés à Biourge, Echalle, Tintigny et Vrion; du fief noble de Biourge provenant de Mme de Rincourt et de la famille de Capitaine, des seigneuries et biens fonciers de la grande maison de Vrion et de la seigneurie de St-Pancré.

Elle mourut à Rosignol le 4 octobre 1785, âgée de 21 ans; son époux mourut à Luxembourg, pendant le blocus de l'armée française.

## Valensart et Billebaud de Valensart.

ARMES : *D'argent à trois houzeaux, posés 2 et 1, le premier de queues, le 2 de sable et le 3 d'azur.*

La branche de Valensart-Billebaud porte ses armes écartelées avec celles de Billebaud. Cette famille est originaire de Valensart (Jarnoigne, canton de Florenville) dont elle a pris le nom.

I. — Henri, fils de Jean Grand-Henry, de Valensart, s'établit à Orgeo; sa famille de noble fut constatée par l'attestation de P. E. de Raville, Gouverneur, capitaine et prévôt de la ville et marquisat d'Arlon, du 28 février 1800. Il épousa Isabelle Lallemant. Par acte du 8 mars 1611, Louis Lallemant et Gillette, son épouse, cédèrent à Henri de Valensart et à sa femme tous leurs droits au fief appellié le *Gadignage*, sis à Orgeo. Il fut père de : 1<sup>e</sup> Claude qui suit ; 2<sup>e</sup> Jean, prévôt de Neufchâtel ; 3<sup>e</sup> Florent, né à Orgeo, officier au service impérial.

II. — Clémence de Valensart laissa de sa 3<sup>e</sup> femme, Jeanne de la Frede, quatre enfants dont :

III. — Henri de Valensart, prévôt d'Herbeumont et du bailliage de Cugnon ; il épousa Claude de Fosses dont il eut deux enfants, Barbe et IV. — Jean François de Valensart, *Sr* de Vallmont, né à Martigny en 1655 et qui épousa A. F. Thierry, fille de Nicolas, haut-voué de St-Hubert, depuis prévôt d'Orchimont, dont il eut :

V. — Henri-Joseph de Valensart, seigneur de Bous et de Scense-la-heut du chef de la Première femme, épousé en 1<sup>re</sup> noces le 28 mai 1714, à La Sauvage Près Athus, Marie-Marguerite Albertine de Groulart, dame de Vallmont, née à La Sauvage le 11 mars 1680, fille de Jean de Groulart, seigneur de Soone, de Gommery et de Rodange et de M.-S. de Veyder Maiberg ; et, en secondes noces, le 24 juillet 1717, M.-B.-F. de Billebaud, né le 4 mai 1689, fils de Guillaume de Billebaud, seigneur de Vlieret, Roiseux, Surroisieux et Roncourt, haut-voué héréditaire de la ville de Huy, et de C.-M. de Turnery.

A partir de ce moment, la descendance de cette famille quitte le Luxembourg.

**Extraits des anciens registres paroissiaux.****Naissances.**

**DE GEHLACHE**, Aline-Antoinette-Lucie, née le 13 décembre 1765 ; **J.-B.-Joseph-Charlemagne**, né le 28 janvier 1768 ; **Jean-Baptiste-Constantin**, né le 21 février 1744 ; **Pierre-Joseph-Eugène**, né le 3 août 1775 ; **Jeanne-Isabelle**, née le 31 août 1778 ; **Jean-Baptiste-Emmanuel**, né le 21 mars 1778 ; **Aune-Joseph**, né le 2 janvier 1781 ; **Gabrielle-Louise**, née le 30 janvier 1784 ; **Etienné-Constantin**, né le 20 décembre 1785, qui fut président du Congrès national en 1830 ; **du SARTROUX**, François, né le 5 juillet 1662 ; **de VACANSART**, Anne, née le 10 février 1694 ; **de WAUTHIER**, Jean-Baptiste-Léopold, né le 17 septembre 1782.

**Mariages.**

**de VALENSANT** Marie, à Villers Guillaume, le 25 janvier 1678 ; **de VATHIER** Marguerite-Françoise, à Commerotte Gérard, le 16 août 1680 ; **de VALENRAERT** Jean-François, à Thierry Maria-Anne, le 22 novembre 1683 ; **de BRASSE** Marie, à Guillaume-Englebert, 26 novembre 1700 ; **de BLASSE** Marie, à Giloux Jean-Henri, le 7 janvier 1773.

**Décès.**

**de LOMBARD** Jeanne, décédée le 16 septembre 1664 ; **de PIERREMBELFF** Cathérine, décédée le 2 juillet 1667 ; **de WAUTIER** Henri, décédé le 20 avril 1680 ; **de PIERREMBELFF** Pierre, décédé le 14 juin 1687 ; **de WAUTIER** Marie-Florence, décédée le 8 décembre 1693 ; **d'ORJE** Beaudain, décédé le 23 janvier 1728 ; **d'ORNO** Christophe, décédé le 20 avril 1759 ; **de WAUTIER** Jean-Baptiste-Léopold, décédé le 20 mars 1793.

**Monuments funéraires dans l'église d'Orges.**

- À la mémoire de Gérard de La Biche de Rossart, escuyer féodal, jugeant les H.L.T.S Cours de Neuchâteau et de Herbeumont, de Dame de Hosseuse, sa femme, et de leur postérité.
- de Charles Senock de Sivry, escuyer et de Dame Jeanne du Monceau, son épouse, ainsi que de Salomon de Saintoels, leur frère, jedis capitaine à Maestricht, mort au service de S.M. le 22 août 1632.
- de Théodore Ignace de Laiftres et d'Ursule J. de Capitaine, son épouse.

**CANTULATIENS.**

**Orgos.** — 1. 1200. — Thierri, Sir de Walcourt, renonce, en faveur des religieux d'Orval, à ses prétentions sur les étaisances dans le bois appartenant Forest et dépendant de la terre d'Urpeon (Orgos), qu'il avait acquise par son mariage avec la fille de Louis, comte de Chiny. (G.)

2. 1289, novembre. — Jehan, sire de Orgou, fils de Gilon de Rochefort, renonce à ses prétentions sur l'ardoisière que les moines d'Orval possédaient dans ses terres d'Orgo. (G.)

3. 1294, 20 mai. — Vente faite par Jean, sire d'Orgo, Gb<sup>r</sup>, à Gilles de Berleau, de toutes les propriétés et droits qu'il possédait à Fain-la-Ville. (Cartulaire de Nacar. de RUMENBERG. Monuments etc., T. I. p. 44.)

4. 1305, 24 octobre. — Jean, sire d'Orgo et de Chateau-Thierry (Ourjou et Chastel-Thierry), atteste la vente faite à l'abbaye d'Orval, par Jean l'ardoisier (Johans il Escalons) des constructions et des défrichements faits par lui, lorsqu'il était locteur des molnes à l'ardoisière, située dans les terres d'Orgo. (G.)

5. 1301 à 1378. — Jean de Saint-Avin, 36<sup>e</sup> abbé de Mouzon, engagé à Jean d'Orgos, les terres de Bièvre et de Jambe, pour la somme de cent quarante écus d'or. (LEGOUX et DELAISAUT. Annales de Mouson, p. 377.)

6. 1460. — Vanlier Pilluy, 43<sup>e</sup> abbé de Mouzon, les racheta. (Ibid. p. 380.)

**Bliourge.** — Bliourge était une dépendance de la Sire d'Hersentmont et en constituait un fief conjointement avec ses grosses forges. (E.)

1. 1320. — Guillaume de Bliourge secrétaire comme témoin le contrat de mariage de Jean de Weez et d'Alix fille de Jean, dit Jeupeut d'Ivoy. (E.)

2. 1383, 8 novembre. — Louis de Los, comte de Chiny, et Marguerite de Lorrelas, comtesse de Chiny, furent savoir qu'ils ont fait donation à Willaume de Bliourge, écuyer, de trente livres de parisias, à prendre et à lever chaque année en leur tour de Pulley, et ce comme restitution des dommages qu'il a assuyés à leur cessation des gens du roi de Bohême à Bliourge. (A.)

3. 1384. — Prise entre Jean de Bliourge et Louis de Villenont, beaux-frères d'une part et Lambelot de Belpelt et Bernard de Landres, d'autre part, touchant le douaire de Marie, seconde femme et veuve de Jean de Villenont. (S.)

4. 1420. — Virrait Jean de Bliourge, prévôt d'Ivoy. (S.)

5. 1613, 27 juin. — Acte de relier et d'annoblir du S<sup>r</sup> de Lombart des biens de Bliourge. (Arch. chât. Bliourge.)

6. 1640, 22 avril. — Vente par Henri le Comte, résidant à Bliourge et D<sup>r</sup> Caibertine Dorho, sa femme à Guillaume Marcheant, maître de forges résidant à La

Trappeerie, pour 5.100 florins à vingt sous piéces, leurs forge, fourneau et étaq,  
scis et situés entre les bois communément appelés Huombois et le Ramelet en la  
prévôture d'Estal.

7. 1667, 15 février. — Le Sr de Lombard cède au Sr de Billot (1), tous les biens  
de Biourge par voie d'échange.

(Arch. chât. Biourge.)

8. 1688, 2 mars. — Par acte fait à Breuberg, le comte de Læwenstein, Roche-  
fort, Orgeo, etc., approuve la concession du ruisseau de Saupont pour l'établisse-  
ment d'un fourneau à méntriaux le fer, faite à François de Wallenry, Sr de  
Battilly. Cette concession était finit moyennant une rente annuelle et perpétuelle  
de 12 f. 12 sols Brabant. Elle avait été consentie préalablement à Jean le Mas-  
son, en son vivant bourgeois de Malmédy, pour faire tourner un fourneau à  
méntriaux de fer qu'il avait fait ériger sur le ruisseau ; mais comme il n'a pas  
continué d'en acquitter la rente, le dit mous d'eau est revenu au domaine de M.  
le comte. (P. R.)

9. 1669, . juillet. — Relief, soy et hommage par F. de Billot, du conseil de  
guerre de Sa Majesté, son colonel et gouverneur de la ville de Kuremonde du chef  
qui lui appartient à Biourge, relevant du C<sup>e</sup> de Læwenstein, Rochefort en qualité  
de Sr haut justicier de Herbeumont et Orges.

(Arch. chât. Biourge.)

10. 1670, 30 septembre. — Léonard et Gaspard Tristan avec François Tristan  
de Louvain, vénçant à Jean Tinant et à Catherine Tristan, sa femme, les immobi-  
lées qui leur appartiennent entre les franges de Rossart et de Biourge. (P. R.)

11. 1692, 25 février. — Acte par lequel les D<sup>u</sup>s de Billot vendent, pour le  
prix de 730 escus, le domaine de Biourge à Jean Mathieu Marchant, escuyer,  
maître des forges de Buzenol.

12. 1693, 15 juillet. — Erection de la forge de Wallimont par Jean Mathieu  
Marchant, escuyer, résidant au Grandvoir.

(Arch. chât. Biourge.)

13. 1732, 7 avril. — Vente par Henri La Roche de Biourge, à Pierre Capi-  
taine, escuyer, de tout ce qui lui appartient aux ban et village de Biourge, qui  
lui a été dévolu par testament de feu Jeanne et Hélène de Senock, ses tantes.  
(P. R.)

14. 1747, 20 décembre. — Vente des forges de Biourge et du fourneau Mar-  
chant à Buzenol par le R. P. Antoine de Marchant, jesuite, à M. Jean Louis de  
Rehbach, pour la somme de huit mille escus à raison de 2 fl. 10 sols l'écu.

(Arch. chât. Biourge.)

15. 1748, 29 mars. — Dénomination des biens de Biourge par Jean Louis de  
Gerbache, escuyer, sr de Gromery, maître des forges de Wallimont et de Ber-  
chimont.

(Arch. chât. Biourge.)

16. 1766, . Juin. — Dénomination par J. Louis de Gerbache, écuyer, sr en  
partie de Gromery et de Bleid et maître des forges de Biourge de ses biens de  
Biourge qu'il tient en fief de S. A. le prince de Löweinstein et sont relevants à  
la cour d'Herbeumont.

(Arch. chât. Biourge.)

17. 1773, 4 mars. — Vente des biens et forge de Biourge pour 9.978 escus à  
relais de deux florins seize sols l'écu, par Jean Louis de Gerbache, escuyer, Sr  
de Gromery et de Bleid en partie et maître propriétaire des forges de Wallimont,  
dites de Biourge et fourneau de Buzenol, dit Marchant, résidant au dit Biourge  
et Dame M.-A. Stoum, son épouse à François de Gerlach de Wallimont aussi  
qu'en partie de Gromery, y résidant, et Dame M.-M. de Groult, son épouse.

(Arch. chât. Biourge.)

(1) Ce nom est écrit tantôt Billot, tantôt Billot. E. T.